

PRB SEL CÉRAMIC



**ÉTANCHÉITÉ LIQUIDE SOUS CARRELAGE
POUR LES LOCAUX HUMIDES, TERRASSES,
PISCINES ET BASSINS**

Mortier flexible bicomposant.

**Idéale pour douches privées
& collectives et les cuisines
collectives.**

**Étanchéité des terrasses,
plages des piscines et
centres thermaux**

**Imperméabilisation
des bassins et piscines,
privatives ou publiques.**

Pose facile des carrelages à 24 h.

**Étanchéité des salles d'eaux
accessibles.**



DOMAINE D'EMPLOI

SOLS INTÉRIEURS & EXTÉRIEURS
MURS INTÉRIEURS DES LOCAUX HUMIDES

• USAGE

- Travaux neufs et de rénovation.
- Parois EB + privatif, EB + collectif et EC.
- Douches multijets et d'hydromassages en Thalasso.
- Planchers intermédiaires intérieurs.
- Planchers chauffants à eau chaude (PCBT) et rayonnant électrique (PRE).
- Cuisines collectives sur ciment neuf ou remis à nu.
- Planchers de terrasses et wbalcons sur partie non-close de bâtiment : chantiers en France métropolitaine & Europe en régions à climat de plaine et dans les Dom Tom.

• DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Cahiers des charges en vigueur.
- DTU 13.3, 21, 26.2, 43.6, 52.1, 52.2, 65.14.
- CPT 2920, 3528, 3529, 3634, 3635 et 3606.
- Cahier CSTB 3509, classement UPEC des locaux.
- Avis technique des supports.
- Règles APSEL.

• SUPPORTS ADMISSIBLES (cf. DTU & CPT en vigueur)

Application	Nature des supports
Sol intérieur	Béton, dalles ou chape ciment adhérentes, plancher béton plein (flèche active \leq à f1), enduit de sol P3 ou P4S, chape sèche, ancien carrelage adhérent dépoli**, ancienne peinture ** + en Locaux E2 sans siphons : chape anhydrite* poncée-dépoussiérée \leq à 0,5 % d'humidité, plancher bois* CTB.H/ CTB.X/ OSB, plancher parquet* traditionnel poncé (1), traces de colles * (adhérence \geq 0,5MPa)
Mur intérieur	Locaux EB + Collectifs et EC : Béton, mortier ciment, cloison en carreaux terre cuite*, plaque* ciment ou silico-calcaire, ancien carrelage dépoli* + en Locaux EB + Privatifs : plâtre*, carreaux de plâtre hydrofugés ou non*, plaques de plâtre cartonnées hydrofugés ou non, béton cellulaire, ancienne peinture résistante**, panneaux prêt à carrelé (Lux, Wedi..., receveur inclus)
Sol extérieur	Béton ou chape ciment adhérente à 350 kg/m ³ , comportant une pente régulière de 1,5 cm/m
Piscines	Béton stable et sans fissure conforme en sol et paroi au fascicule 74 du Ministère de l'équipement (N 98-3 T.O.) (ouvrages de classes A ou B)

* Avec le primaire ACCROSOL PLUS ou ACCROSOL AG.

**Moyennant préparation (lessivage, grattage, griffure, ponçage) et avec primaire ACCROSOL PLUS ou ACCROSOL AG

(1) Amélioration du support avec le PLANIFIBRE en 3 mm. Pour faciliter la préparation sur ciment, mais hors bassin et dallage sur terre-plein, on peut utiliser le primaire PRB.

Limitation du format des carrelages selon support : se reporter aux guides de choix.

• SUPPORTS INTERDITS

Ne pas appliquer sur :

- Plâtre en direct.
- Métaux & autre support (nous consulter).
- Toitures-terrasses (DTU 43.1).

• REVÊTEMENTS ASSOCIÉS (DTU, CPT)

- Revêtements céramiques ou similaires.
- En sol : carreaux de classe P₃ minimum (UPEC) et d'épaisseur 8 mm en locaux P₃ et 13 mm en cuisines collectives.

NB : Il conviendra de respecter les normes ou règlements en vigueur quand à la glissance des carreaux, zones à circulations pieds chaussés ou pieds nus.

En mural : le poids du revêtement est limité à 40 kg/m².

• MORTIERS COLLES ASSOCIÉS

Les mortiers colles PRB adaptés au collage de la **PRB SEL CÉRAMIC** sont :

- Locaux P₂ P₃ : PRB•COL FLEX, PRB•COL SPID HP (bassin : avec joint époxy PRB), PRB•COL PRO, PRB•COL WHITE, PRB•COL MONOFLEX HP, PRB•COL DUO FLEX.
- Locaux P₄ P_{4S} : PRB•COL FLUID N, PRB•COL FLUID HPR, PRB•COLJOINT EPOXY.

• CONDITIONS D'APPLICATION

- Températures comprises entre 5°C et 35°C.
- Ne pas appliquer sur supports gelés ou en cours de gel ou de dégel, chauds, humides, en période de pluie.



Flexibilité du PRB SEL CÉRAMIC



Kit 32 Kg

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Emplois selon règles SEL :

- SE 3 en balcons, loggias, coursives (fissuration admissible sans traitement ≤ 0,3 mm)
- SP 3 en sols intérieurs (fissuration admissible sans traitement ≤ 0,2 mm)
- Emplois selon degré d'exposition à l'eau des parois : Murs exposés à l'eau EB+ p, EB+ c, EC.
- Emplois en sol de tous locaux humides classé E2 et E3.

• COMPOSITION

Résine

- Présentation : liquide blanc laiteux
- Résine en dispersion aqueuse.
- Extrait sec : 55 ± 2 %
- Bidon de 12 L ou 6 L

Poudre

- Mortier à base de liants hydrauliques, de charges minérales et adjuvants.
- Coloris mortier : gris.
- Masse volumique apparente : 1,19 T/m³
- Granulométrie : ≤ 300 µm
- Sac de 20 kg ou 10 kg.



Kit 16 Kg

PRB SEL CÉRAMIC

• PRODUIT

- Kit de 32 kg et 16 kg.
- Densité du mélange : 1,52
- Résistance à la pression d'eau : 1,5 bar
- Résistance à la contrepression d'eau : 0,5 bar
- Adhérence du carrelage sur le SEL : $\geq 0,5$ MPa
- Classe de réaction au feu : A1 (M0)

• MISE EN ŒUVRE

- Temps de repos après malaxage : 3 min.
- DPU du mélange : 2 h
- Nombre de couches : 2 minimum
- Consommation : 2,5 à 3,5 kg
- Epaisseur minimale continue à obtenir : 1,5 mm
- Délai pour pose du carrelage : 12 h mini
- Sollicitations à l'eau après jointoiment :
 - Douches/cuisines : 48 h
 - Immersion : 7 jours.

NB : Ces valeurs sont des ordres de grandeur d'essais en laboratoire déterminés selon les guides techniques en vigueur. Les conditions de mise en oeuvre peuvent sensiblement les modifier.



Pose de la PRB Bande SM 200 (extérieur & intérieur)



Pose du treillis PRB ARMASEL en continu



MISE EN ŒUVRE

L'étanchéité **PRB SEL CÉRAMIC** est non circulaire en sol sans protection. Le carrelage assurant la protection est collé en continuité de l'ouvrage.

La circulation des autres corps d'états n'est pas admise avant la finition carrelée, sauf précaution particulière et se limitant à un trafic piétonnier.

• CONDITIONS AMBIANTES

La température du support et de l'air doit être comprise entre 5°C et 30°C. Vérifier l'absence de traces de condensation sur le support.

- En milieu clos, dans le cas d'une forte humidité ambiante (hygrométrie supérieure à 80 %), procéder à une ventilation permanente du local pour favoriser la polymérisation.

• PRÉPARATION DU SUPPORT

Les supports seront adaptés à l'usage du local et devront avoir :

- Un état de surface résistant, propre, sain, cohésif, dépoussiéré, exempt de toutes traces d'huile de décoffrage, produit de cure, laitance et autres pulvérulences : ces éléments nuisant à l'adhérence sont à éliminer entièrement.
- Une humidité résiduelle de moins de 5 % (0,5 % pour anhydrite).
- Elle doit présenter une cohésion de surface d'au moins 1 MPa sur béton et 0,5 MPa sur mortier.
- Une bonne planéité : tolérance de 5 mm sous la règle de 2 m et 1 mm sous la règle de 20 cm.
- Sur les supports ciment fermés, prévoir un sablage ou ponçage approprié ou jet HP pour ouvrir le support.

En sol

PENTES :

En sol, respecter une pente régulière et suffisante pour permettre un bon écoulement de l'eau :

- 1 cm/m minimum en intérieur, 1,5 cm/m minimum en extérieur ou une pente supérieure suivant les exigences (DPM) en locaux professionnels et en plages des piscines.
- La pente minimale en caniveaux est de 2 cm/m.
- Les pentes de plages de piscine et de têtes de bassins seront comprises entre 3 et 5 %.

- Pour réaliser la forme de pente par chape adhérente à recouvrement rapide, utiliser le mortier adapté en milieux humides **PRB CHAPECEM N** * sur barbotine d'accrochage (ou le PRB MANUCEM N, liant à mélanger avec du sables).

SCELLEMENTS – PROFILAGES :

Pour le scellement rapide d'éléments, le profilage de plots et bordures de piscines, utiliser le **PRB TP RÉPAR**.

SIPHONS :

Le raccordement aux évacuations est réalisé avec une platine débordante en périphérie.

- La pose de siphon sans platine n'est pas admise.
- Pour faciliter les opérations d'entretien, la distance minimale entre les émergences ou évacuations est \geq à 25 cm des murs et des cloisons.

En mur

RELIEFS :

Pour la réalisation d'enduit finition talochée en relevés de terrasse ou de murs intérieurs, utiliser un mortier d'enduit PRB de classes CS III ou CS IV.

Pour former les relevés et émergences en locaux humides collectifs, utiliser le **PRB TP RÉPAR** pour épaisseurs jusqu'à 100 mm ou le **PRB IMPERFOND** jusqu'à 20 mm.

RÉNOVATIONS :

- En intérieur, la validation et la préparation du support seront conformes aux CPT 3528 (murs) et 3529 (sols). Nous consulter pour chaque ouvrage.

• MÉLANGE (Kits de 32 kg ou 16 kg)

Dans un seau mélangeur propre, verser 1 bidon de Résine S.E.L. CERAMIC puis ajouter progressivement 1 sac de Poudre S.E.L. CERAMIC, en malaxant à l'aide d'un malaxeur à vitesse lente (300 tr/min. jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène sans grumeaux.

Laisser reposer le mélange 3 min. avant emploi.



ACCESSOIRES



Treillis PRB ARMASEL



Bande SM 200
(étanchéité des angles)

PRB SEL CÉRAMIC

• APPLICATION

- Sur les supports ciment, humidifier légèrement le support au préalable. Pour faciliter cette préparation (hors bassin et dallage sur terre-plein), on peut appliquer le primaire PRB.
- Sur tous les supports autres : appliquer le primaire d'accrochage PRB ACCROSOL PLUS ou PRB ACCROSOL AG, puis laisser sécher 3 à 12 h.

- Appliquer grassement PRB S.E.L. CÉRAMIC au rouleau, à la brosse ou à la lisseuse en 2 couches :

- 1ère passe de 1,5 à 2 kg/m² (séchage 4 à 24 h)
- 2ème passe de 1 à 1,5 kg/m² (séchage 12 à 24 h)

L'épaisseur minimale à obtenir est de 1,5 mm.

- Un renfort d'armature est obligatoire à chaque angle, liaison sol-mur, retombée et points singuliers. Incorporer dans la 1ère couche, une bande ou platine adaptée :

	Emploi
Bande de 20 cm : SM 200, ARMASEL NATTE CÉRAMIC	Intérieur / extérieur
Platine pour siphons / caniveaux, pontage joints techniques : NATTE CÉRAMIC	Intérieur / extérieur Piscines
ARMASEL en continu	Piscines, cuisines P4S, sols extérieurs



Pose de la PRB Bande renforcée SEBS (intérieur)



Pose de la PRB Bande SM 200 (extérieur & intérieur)



Pose du Treillis ARMASEL en Bande ou en continu



Avec le Treillis ARMASEL posé dans les angles, un double renfort est possible avec la PRB Bande Renforcée rapportée dessus.

Lors de la 2ème couche d'étanchéité, bien recouvrir les bandes.

Relevés

La hauteur des relevés est de 10 cm minimum par rapport au niveau fini.

Traitement des fissures

- Pour les supports comportant des microfissurations (0,3 à 1 mm) ou susceptibles de tensions, il est nécessaire de renforcer l'étanchéité en incorporant dans la 1ère couche, le treillis de verre PRB ARMASEL en maille 2 x 2 mm.

- Jonctions des lés/bandes ARMASEL : réaliser un chevauchement \geq à 5 cm pour continuité de l'armature.

- Au-delà de 1 mm, ouvrir la fissure en V à la disqueuse et la traiter avec le PRB TP REPAR, ACCROSOL TECHNIC sablé ou avec un époxy pour fissures avec finition sablée à refus de silices.

Siphons (ou caniveaux)

Une platine d'étanchéité en inox (ou pvc) est fixée au sol, associée au siphon, choix du modèle à reprise d'étanchéité. Pour raccorder l'étanchéité liquide sur la platine, utiliser une « platine » découpée dans la Membrane bitumineuse PRB ou dans la Natte Céramic de même dimension + 5 cm périphérique, puis la coller sur l'inox et béton avec le PRB MASS FLEX.

Ensuite, appliquer l'étanchéité PRB SEL CÉRAMIC à recouvrement.

Platine inox, scellée en piscine : sur métal propre, poncé, dégraissé, appliquer une couche lissée de PRB COLJOINT ÉPOXY, puis sabler la surface avec le sable sec ACCROCOL TECHNIC à saturation (sables secs non enrobés).

Le lendemain, balayer les sables en surplus et appliquer PRB SEL CÉRAMIC avec pontage ARMASEL.

Armature ARMASEL (étanchéité armée)

En sols des cuisines classés P4/P4S, en sols extérieurs ainsi qu'à l'intérieur des bassins et piscines, il est nécessaire d'intégrer le treillis ARMASEL sur la totalité de la surface. Insérer l'ARMASEL dans la 1^{ère} couche de PRB SEL CÉRAMIC, avec chevauchement des lés de 5 à 10 cm pour la continuité de l'armature.

Sanitaires - ancrages

Les sanitaires (lavabos, bidets, wc) sont fixés au mur.

Dans le cas d'éléments avec fixation au sol, un socle béton doit être réalisé au préalable.

Tout percement de l'étanchéité doit être réparé ou traité au moyen d'un mastic élastomère.

• PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

- Se reporter à la fiche de données de sécurité avant emploi.
- Important : pour les cuisines collectives, locaux collectifs ou techniques, piscines privatives ou municipales : consulter le service technique.

• POSE DU CARRELAGE

Après séchage de l'étanchéité de 24 à 48 h, utiliser les mortiers colles PRB adaptés (voir § Mortiers Colles Associés).

- En bassins, piscines, plages et sols extérieurs, la pose en double encollage est impérative.

- En sol de cuisines collectives, le PRB COL FLUID N est recommandé.

- Réserver un joint périphérique entre les carreaux et les parois verticales.

- Pour le jointoiment des carrelages, utiliser les produits de la gamme PRB JOINT. prêts à l'emploi et adaptés aux différents usages (cf. fiches techniques)

- Les règles du DTU 52.2 et des CPT sont à respecter.

Pose scellée en sols intérieurs

En sol intérieurs dont les cuisines collectives P4S, il est possible d'effectuer une pose scellée des carrelages selon le DTU 52.1.

Désolidariser la chape par un film polyane et une bande périphérique.

CONDITIONNEMENT

Kit de 32 kg et 16 kg.



Kit 32 Kg



Kit 16 Kg

CONSERVATION

La durée de conservation est de 12 mois à partir de la date de fabrication mentionnée sur les conditionnements, sous réserve du stockage dans l'emballage d'origine non ouvert :

- Poudre : sacs fermés sous housse plastique, sans contact avec le sol, dans un endroit sec et protégé des courants d'air.

- Résine : en local tempéré, à l'abri du gel et des fortes chaleurs.

NB : Tout conditionnement entamé doit être soigneusement refermé et utilisé rapidement sous peine de voir le produit perdre de ses propriétés.

CONSOMMATION

Consommation du mélange
Poudre + Résine en 2 couches : 2,5 à 3,5 kg/m²

ACCESSOIRES

- Treillis PRB ARMASEL (0,80 x 50 m)
- Bande PRB SM 200 (0,20 x 15 m)
- Natte Céramic pour platine et bandes (1 x 15 m)

